

« Mes mains ne blessent pas elles soignent ! »

Hier se tenait le procès de Farida, infirmière de 51 ans à l'hôpital de Villejuif, au Tribunal Judiciaire de Paris. Le 16 juin 2020, Farida participe à une manifestation à l'initiative d'organisations syndicales et de collectifs Santé à Paris pour dénoncer les conditions de travail déplorables à l'Hôpital Public.

L'épuisement, le manque de matériels, le manque de reconnaissance et d'écoute de nos gouvernants face à cette crise sanitaire que les soignant-es subissaient et subissent encore de plein fouet ont exacerbé toutes les colères des soignant-e-s tout autant que de la population.

A la fin de cette manifestation les forces de l'ordre ont chargé, gazé, nassé les manifestant-es pour les disperser rapidement de l'espace public. Farida, acculée, a eu le réflexe de jeter en défense ce qu'elle avait à sa disposition, deux bouts de bitume. Elle ne voulait pas blesser, simplement essayer de faire face à cet assaut, dans un geste désespéré. La réponse immédiate des forces de l'ordre : empoignée, violente puis traînée sur plusieurs mètres au sol ! C'est inhumain ! Farida a été en première ligne, au plus près des patient-e-s, première de corvée, heures supplémentaires, travail dans des conditions déplorables sans matériel de protections, subissant les effectifs réduits, la fatigue, le stress, les injonctions paradoxales, pour un salaire de misère. Une profession majoritairement féminine maltraitée.

La réponse du gouvernement : envoyer Farida devant la justice ce lundi 22 février 2021 !

Où est la logique de cette politique ? Hier c'était le « quoi qu'il en coûte » et aujourd'hui on traîne une infirmière qui travaille pour l'hôpital public depuis 20 ans devant un tribunal puisqu'elle a dénoncé l'innommable : Le gouvernement assassine l'hôpital public !

Totale relaxe pour Farida !

La Fédération SUD Santé Sociaux et plusieurs syndicats de notre fédération étaient présents devant le Tribunal de Paris pour soutenir Farida et dénoncer les plans du gouvernement qui détruisent jours après jours depuis plus de 30 ans l'hôpital public, notre protection sociale.

En tous lieux, la Fédération viendra en soutien des camarades qui comme nous défendent nos services publics dont l'Hôpital.

La Fédération SUD Santé Sociaux continuera de revendiquer, quoi qu'il en coûte :

- Un plan d'embauche massif à la hauteur des besoins remontés par les services tant pour l'hôpital, pour les EHPADs et pour toutes les structures du social et du médico-social. Ainsi que l'arrêt des contrats précaires qui se traduirait par des stagiairisations et titularisations rapides dans la Fonction Public Hospitalière et des CDI dans le privé.
- L'arrêt des fermetures de lits, la réouverture des lits fermés et l'ouverture de nouveaux lits à hauteur des besoins de la population. La reconnaissance sans condition en maladie professionnelle de tous les personnels de santé et d'action sociale atteint par le covid-19.
- Une augmentation immédiate des salaires pour l'ensemble des personnels soignants, techniques, administratifs, de la santé, du social et médico-social de 400€ net mensuel, soit l'équivalent de 80 points d'indice supplémentaires dans la FPH. Le changement de financement de l'hôpital, du social et du médico-social avec la fin de la T2A.
- L'arrêt de la déréglementation sur le temps travail rendu possible par le protocole d'accord du « Ségur de la santé » et la baisse de temps de travail pour nos métiers pénibles.
- Ouverture de centres de santé publics, avec une médecine salariée, au plus proche de la population.
- Un système de protection sociale unique, uniforme et universel, assuré à 100% par la Sécurité sociale, avec une gestion démocratique par les représentant-es des travailleuses et travailleurs.
- La fin de la marchandisation de la santé, du social et du médico-social au profit d'un grand service public.

Rendez-vous devant le tribunal judiciaire de Paris le 3 MAI 2021 pour le délibéré.

